



A propos de la maison de Montaigne par Jessica Fèvres

Brève historiographie

L'emplacement de la résidence bordelaise de Montaigne préoccupe historiens et érudits montaignistes depuis le début du XIXe siècle. C'est ainsi qu'en 1854, lors d'une présentation à la Société archéologique de Bordeaux, le Dr Payen croit avoir résolu le problème en la situant rue des Minimes¹. Le Dr Payen reprend ici une tradition née en 1804, lorsque Millin, antiquaire parisien de passage à Bordeaux va « s'incliner devant le lieu où était la maison [de Montaigne], rue des Minimes, n°17 »². Et si en 1855 Léonce de Lamothe, alors secrétaire de la Commission régionale des Monuments Historique, se rallie à la cause du Dr Payen jugeant que « son attribution à Montaigne ne saurait être mise en doute »³, la Société archéologique de Bordeaux ne semble qu'à moitié convaincue puisqu'en 1874 une délibération porte encore sur cette question. Aussi en août 1887 celle-ci fait appel à Malvezin en ces termes, retranscrits en préambule de son article, « Croyez-vous que la maison dite de Michel de Montaigne, rue des Minimes lui ait réellement servi d'habitation ? »⁴.

Depuis la publication de son ouvrage sur la famille de Montaigne, Malvezin apparaît en effet comme le mieux armé pour répondre à cette question. Et effectivement, grâce aux divers documents compulsés, il démontre que la maison s'élevant sur le terrain des Minimes appartenait non pas à Michel mais

à un de ses descendant, et après un long exposé, il clarifie sa situation : la véritable demeure du philosophe se situait rue de la Rousselle.

Cependant la connaissance « archéologique » est laissée à l'état embryonnaire et c'est René Forton, ancien résident de cette demeure, qui se charge en 1931 de faire pénétrer le lecteur à l'intérieur de l'édifice. Cette simple description⁵, reprise par Desgraves dans sa célèbre *Evocation du Vieux Bordeaux*⁶, comporte cependant un certain nombre d'erreurs, comme nous le verrons plus bas.

1. Malvezin, Théophile. (1888), p. 2.

2. Malvezin, Théophile. (1888), p. 3. Malvezin reproduit ici les mots employés par Millin dans *Voyage dans le Midi de la France*, publié en 1807.

3. Lamothe, Léonce de. (1855), p. 18-19 : « elle porte le n° 10 rue des Minimes et le n° 12 rue des Minimettes. Derrière une cage d'escalier autrefois en saillie, on retrouve une vaste fenêtre rectangulaire, qui dénote bien l'architecture du XVIIe siècle. C'est le seul reste de l'époque. Cette maison a été presque entièrement refondue, il y a plusieurs années. »

4. Malvezin, Théophile. (1888), p. 2.

5. Forton, René. (1931), p. 16-20.

6. Desgraves, Louis. (1989), p. 211.

En 1992, la maison de Montaigne est inscrite, non sans difficultés, sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le 21 novembre 1991 l'architecte en chef des Monuments Historiques ⁷ juge en effet cet « ensemble trop remanié et défiguré » et cherche vainement un intérêt suffisant pour justifier son classement. Mais quelques mois plus tard « l'oratoire avec son alternance de claveaux datant de la deuxième Renaissance » est déclaré « intéressant ». Le dossier de classement se clôt finalement par un arrêté de la Préfecture de la région Aquitaine du 24 juin 1992 inscrivant sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques « l'oratoire, la pièce centrale du rez-de-chaussée avec sa cheminée et sa porte murée du XVe siècle, la tourelle d'escalier et le dallage ancien constituant le

sol de l'ancienne maison de Montaigne à Bordeaux [...] et considérant que certains éléments présentent un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité architecturale de ces vestiges, étroitement liés par ailleurs au souvenir de l'écrivain » ⁸.

Comme on le voit, tous ces écrits sont de nature et de qualité bien inégales et il faut donc appréhender cet édifice de manière nouvelle. Plus qu'une étude du bâti ou une restitution précise de la demeure de Montaigne, il s'agit ici d'une analyse morphologique d'un ensemble complexe grâce au décryptage des sources écrites et des diverses structures encore en place.

Analyse historique et archéologique

La maison et son proche environnement

La maison de Montaigne borde la rue de la Rousselle, à proximité immédiate de la Garonne. Cette voie appartient au premier accroissement médiéval de Bordeaux. Au XIIe siècle, le renouveau de la cité bordelaise se manifeste en effet par l'apport massif d'une population venue des campagnes ⁹. Cette population d'immigrants s'installe tout naturellement aux abords des routes qu'elle emprunte pour venir de la proche campagne, au sud de la cité, à proximité immédiate du Peugue. Ce nouveau bourg, le bourg Saint-Eloi, dont la paroisse fondée en 1159 ¹⁰, devient rapidement une sorte d'annexe marchande du castrum et reçoit une enceinte d'une superficie de 9 hectares durant le premier quart du XIIIe siècle.

À l'intérieur de ce premier développement, la rue de la Rousselle (fig. 1), prolongée à l'ouest par la rue Sainte-Colombe, est sans conteste l'axe structurant, la « *gran carreyra* » ¹¹ des textes gascons. Rue marchande ¹², centre particulièrement dynamique, c'est donc là, près du fleuve, que le maillage urbain se fait le plus dense par opposition à la rue Neuve, « *enclave de la noblesse* », qui « *vit à l'écart, dans le recueillement aristocratique de ses grands hôtes seigneuriaux* » ¹³.

Le passage de l'auteur des Essais dans cette rue se concrétise jusqu'au 11 mai 1874 ¹⁴ par le nom d'une ruelle, anciennement rue Montaigne – ou Montagne – aujourd'hui rue Fauré. En 1381, dans une vente au chapitre de Saint-André cette dernière est désignée sous le terme de « *ruhe de Johan-Lopais, autrement de Sarlat* » ¹⁵; et quelques deux siècles plus tard, le 5 juin 1537, « *la rueta publica aperat de Sarlat* » ¹⁶ est déjà nommée « *ruette de Montaigne* » ¹⁷.

Cette nouvelle dénomination, qui apparaît au moment où vit le père de Michel, affirme parfaitement la mainmise du clan familial des Eyquem sur cette partie de la rue à force d'achats et d'investissements.

Les données des textes : du négoce aux investissements fonciers

Si Delpit estime que « *le zèle et les patientes recherches ne suffisent pas pour pouvoir parler de Montaigne avec justesse* », le cadre étroit de ces recherches permet tout de même d'évoquer ses ancêtres, à l'origine de l'acquisition de cette demeure. Ainsi nous pouvons retracer sur plus d'un siècle les différentes transactions immobilières dont elle fut l'objet et, indirectement, mieux appréhender l'ascension sociale des Eyquem. Ces derniers, originaires de Blanquefort et de ses environs, semblent appartenir à une classe modeste, tant économiquement que socialement, et éprouvent donc le souhait d'élever leur condition en s'implantant à Bordeaux.

7. Dossier S.R.I. et C.R.M.H., Maison de Montaigne, dossier individuel, ref.00 00 01 88 (1991-1998)

8. Dossier S.R.I. et C.R.M.H., Maison de Montaigne, dossier individuel, ref.0000 01 88 (1991-1998)

9. Etienne, Robert (dir.). (2001), p. 98. Durant cette période Charles Higoumet estime en effet, grâce à l'analyse de l'onomastique bordelaise, que 25 à 30 % de la population de la ville est d'origine rurale.

10. Etienne, Robert (dir.). (2001), p. 98.

11. Massot, Anne. (1999), p. 112

12. La rue de la Rousselle a toujours eu la réputation d'être le centre d'un commerce important de poissons salés.

13. Ginestous, Dr Etienne. (1942), p. 6.

14. Ginestous, Dr Etienne. (1942), p. 58.

15. Drouyn, Léo. (1874), p.291.

16. Ginestous, Dr Etienne. (1942), p. 59

17. Ginestous, Dr Etienne. (1942), p. 60

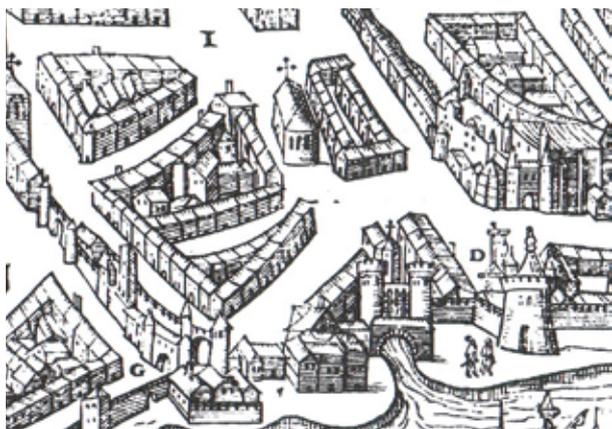


Fig. 1. - La rue de la Rousselle au XVI^e siècle, d'après Antoine du Pinet, « *Le vif pourtrait de la cité de Bourdeaux* », vers 1575.

L'opulence de ce clan est en partie due à Ramon Eyquem, « *mercant et borgues de Bordeu* »¹⁸. Le décès précoce de ses parents place Ramon sous la bienveillance de ses deux oncles, « *soutient inespéré* »¹⁹ et surtout indissociable de sa réussite : Gaillard Eyquem, le frère de son père, et Ramon de Gaujac, le frère de sa mère, Jehanne de Gaujac.

Si Gaillard Eyquem, jurat de la Rousselle²⁰, est son « *oncle et [son] mestre* »²¹, Ramon de Gaujac est la source de sa richesse. Se livrant à la vente et à l'exportation de diverses marchandises, ce dernier est surtout un important propriétaire foncier ; outre ses propriétés urbaines, il conserve et accroît ses biens terriers en acquérant de nouvelles parcelles de vignes, padouens et près en graves de Bordeaux et en la palu de Blanquefort²².

C'est une reconnaissance datée du 21 octobre 1445²³ qui nous apprend que Ramon de Gaujac possède un « *hostau* » dans la rue de la Rousselle, à proximité de la maison de Johan de Junqueyras, cette dernière donnant sur la rue de Sarlac (sic). Sa demeure se situe donc sur le côté occidental de la rue de La Rousselle (fig. 2).

Ramon de Gaujac décède entre le mois de novembre 1461 et le 4 août 1462, date à partir de laquelle on trouve Ramon Eyquem héritier universel de Ramon de Gaujac, ce dernier n'ayant pas eu d'enfant. C'est ainsi que les biens immobiliers de la rue de la Rousselle, acquis par Ramon de Gaujac, reviennent à Ramon Eyquem²⁴.

Devenu, grâce à son oncle, propriétaire et marchand aisé, Ramon Eyquem peut prétendre à d'autres ambitions : le 10 octobre 1477 ce dernier achète contre 900 francs bordelais à Guillaume Duboys, paroissien de Juillac près de Gensac, les maisons nobles de Montaigne et de Belbeys, en la châtellenie de Montravel, en Périgord, avec les vignes, bois, terres, près et moulins²⁵.

Pour autant Ramon poursuit l'œuvre de son oncle en faisant fructifier son négoce, et c'est ainsi que le 22 novembre 1477 « *Daniel Symon, maistre après Dieu de la caravelle nommée le Nicholas de Saint-Pol [...] charge en ledict caravelle le nombre de cincquante tonneaulx de vins [...] pour les mener au port et havre de Croutoy en Picardie* »²⁶.

De même, le 2 septembre 1467, Ramon Ayquem agrandit la demeure initiale, en prenant bail à fief nouveau consenti par le prieur du collège de Saint Raphaël de Bordeaux « *de tot aquet hostau, chay et issida qui es de part detras en la paropia de Sent-Miqueu, de Bordeu, en la rua de la Rossella, devers la part de Sorelh Coquant, entre l'hostau de Ramon Ayquem d'una part et l'ostau de Boyssset, donzet, d'otra part ; [...] au devoir de 2 sols bordelais d'exporte et 40 sols de cens et rentes payables à la Toussaint* »²⁷.

Le premier accroissement du bâtiment qui nous intéresse se fait donc par une appropriation du terrain septentrional, terrain qui peut correspondre approximativement aujourd'hui aux numéros 21, 19 et 17 de la rue (fig. 3).

Lorsqu'il décède, le 11 juin 1478²⁸ son testament précise que ses fils « *Grimon Ayquem et Perrin Ayquem* » reçoivent « *son hostau* », tandis que sa femme, Ysabe de Ferranhas, afin de vivre ces dernières années, doit choisir entre deux autres demeures²⁹, sises sur le côté oriental de la Rue de la Rousselle, face au fleuve.

Que sont donc devenus les deux hôtels situés au soleil couchant ? Il est vraisemblable qu'il s'agisse de « *son hostau* », et que ses deux fils Grimon et Perrin Ayquem, ses « *universaris hereteyes* », en devinrent les propriétaires en indivis.

Les deux frères perpétuent donc dans la rue de la Rousselle les affaires commerciales de leur père. Car acquérir une seigneurie ne suffit pas, dans l'immédiat tout au moins, pour

18. B.M.B., Fds patrimoniaux, Ms 738, I, dans les divers actes notariés du ms 738 Ramon Eyquem accole à son nom le titre honorifique de « bourgeois de Bordeaux », traduisant ainsi son statut social, mais également pécuniaire.

19. Trinquet, Roger. (1972), p. 48.

20. Malvezin, Théophile. (1875), p. 218 : contrat de mariage entre Peregrine Ayquem et Jehan Andron de Lansac, le 9 août 1477 : ... « *in domus habitacionis de Blanquefort...* »

21. A.H.G., T.X, p. 411.

22. B.M.B., Fds patrimoniaux, Ms 738, I.

23. B.M.B., Fds patrimoniaux, Ms 738, I. f°61

24. Malvezin, Théophile. (1875) : annexes

25. A.H.G., T.VIII, p. 547 et suiv.

26. A.H.G., T.X, p. 174.

27. Malvezin, Théophile. (1875), annexes.

28. Malvezin, Théophile. (1875), p. 46.

29. A.H.G., T.X, p. 411-422.

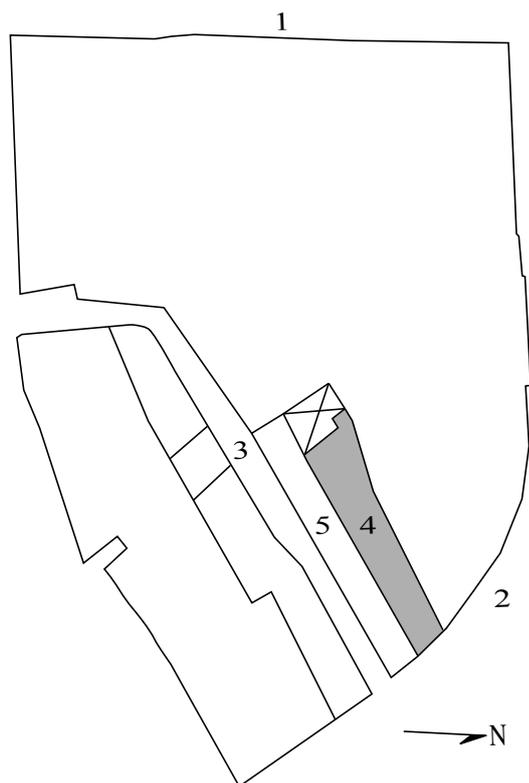


Fig. 2. - Schéma de situation de l'hostau de la famille Eyquem en 1445 :

1. rue Neuve
2. rue de la Rousselle
3. rue de Sarlat
4. « *hostau de Ramon de Gaujac* »
5. « *hostau* » de la famille Junqueyras.

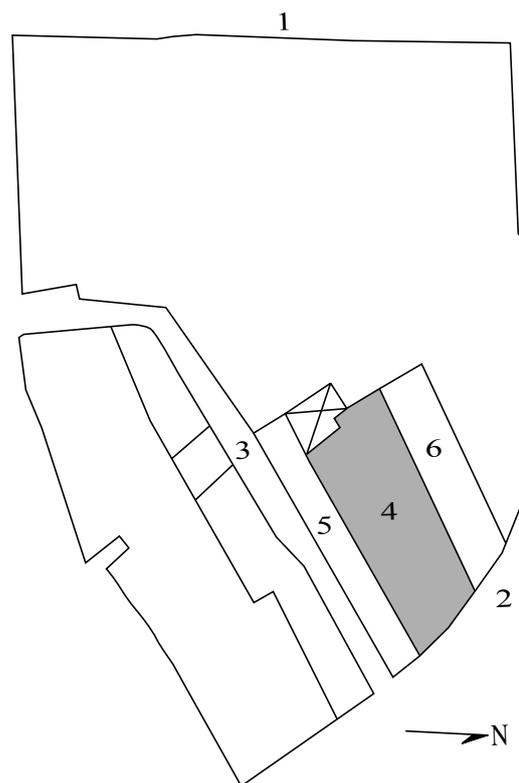


Fig. 3. - Schéma de situation de l'hostau de la famille Eyquem en 1467 :

1. rue Neuve
2. rue de La Rousselle
3. rue de Sarlat
4. « *hostau, chay et issida de Ramon Ayquem* »
5. « *hostau* » de la famille Junqueyras en 1445
6. « *hostau de [...] Boyssset* ».

accéder à la noblesse. Le mode d'anoblissement choisi par les Eyquem, la prescription, consiste en effet à se faire reconnaître noble par l'acquiescement du voisinage, sur la base de la possession d'une terre noble. « Il fallait encore le temps qui permet l'oubli de la roture ; et un style de vie noble, ne pas déroger en exerçant aucune activité manuelle ni commerciale... »³⁰. Ce que Grimon ne peut s'acquitter ; adulte lors de l'achat par son père de la seigneurie de Montaigne, il reste « *borguès de Bordeaux* »³¹ et s'emploie à consolider la situation financière de la famille en poursuivant, en indivision avec son frère, le commerce lucratif de son père.

Pierre décédant en 1488³², le comptoir de la Rousselle devient la propriété exclusive de Grimon qui multiplie les affaires : commerce d'exportation et transit d'épices³³...

Ces activités exigent la présence quasi permanente de Grimon dans la cité, il continue donc de résider dans l'hostau du côté occidental de la rue de la Rousselle, agrandi par la prise à fief et l'achat de deux maisons voisines.

Le 26 juillet 1497, Grimon achète en effet « *une maison [...] en la rua qui va et qui es darrey l'hostau dudit Ayquem, confrontant l'hostau et cosine dudit Gimel d'une part, et l'hostau dudit Ayquem d'autre part* »³⁴, accroissant ainsi pour la seconde fois l'hostau primitif. Or, la lecture d'un texte daté du 8 juillet 1466 nous apprend que la demeure de Johan Gimel se situe « *en ladite rua Neva de l'un cap entro a la rueta aperada de Sarlac de l'autre cap* »³⁵. Il semble donc que cette troisième

30. Marcetteau-Paul, Agnès. (1995), p. 17.

31. B.M.B., Fds patrimoniaux, Ms 738, I, f° 95

32. B.M.B., Fds patrimoniaux, Ms 738, I, f° 95

33. Malvezin, Théophile. (1875), p. 53-55 : Malvezin évoque « *un très grand nombre de chargements de navires faits par Grimon Eyquem pour l'Espagne, la Bretagne, l'Angleterre, les Flandres...* » mais ne livre aucun document concret.

34. Malvezin, Théophile. (1875), annexes

35. Ginestous, Dr Etienne. (1942), p. 66.

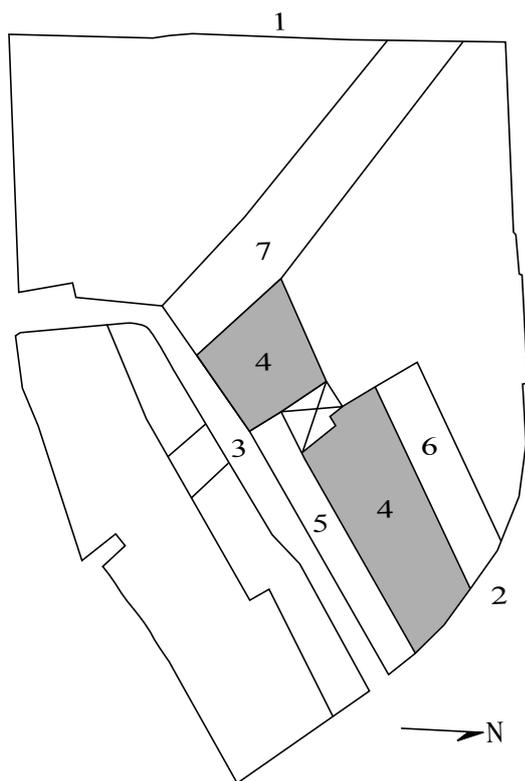


Fig. 4. - Schéma de situation de l'hostau de la famille Eyquem en 1497 :

1. rue Neuve
2. rue de La Rousselle
3. rue de Sarlat
4. « *hostau, chay et issida de Grimon Ayquem* »
5. « *hostau* » de la famille Junqueyras en 1445
6. « *hostau de [...] Boysset* » en 1467
7. « *hostau et cosine de Johan Gimel [...] de la rua Neva de l'un cap entro a la rueta aperada de Sarlat de l'autre cap* ».

acquisition n'ouvre pas directement sur la rue de la Rousselle mais correspond à un corps de bâtiment arrière, communiquant avec la ruelle de Sarlac, et correspondant approximativement aujourd'hui au n° 5 impasse Fauré (fig. 4)

Cependant Grimon ne perd pas de vue le dessein esquissé par son père. Ainsi, lorsqu'il passe des actes concernant sa seigneurie il n'est pas « *borgues de Bordeaux* » mais « *noble home Grimon Ayquem, senhor de las maisons nobles de Montanhe et de Bebeyo, en Peyrigort* »³⁶, et il semble que, vers la fin de sa vie, Grimon mette un terme à ses activités économiques.

Il se retire alors sur la terre de Montaigne pour y finir sa vie, après avoir détaché sa famille de ses attaches mercantiles.

C'est donc le père de Michel, Pierre Eyquem, né le 29 septembre 1495 au château de Montaigne³⁷, qui se charge d'accomplir la logique nobiliaire.

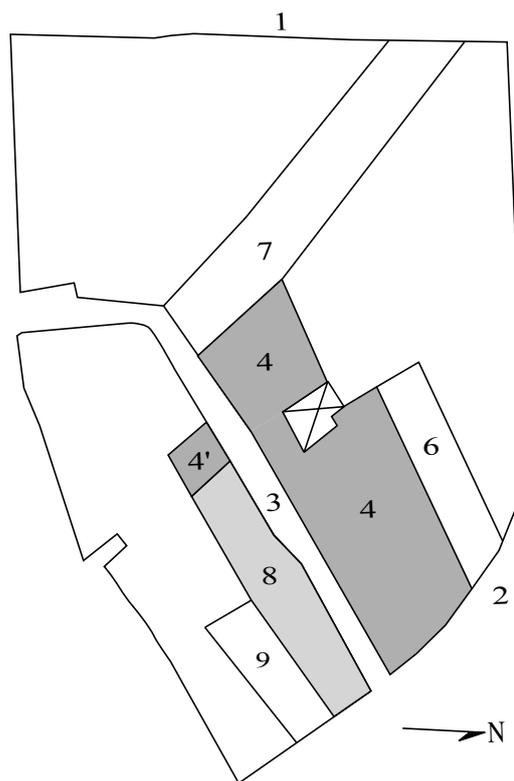


Fig. 5. - Schéma de situation de l'hostau de la famille Eyquem en 1554

- 4'. « *chay et graney* » de Pierre Eyquem de Montaigne
8. « *ostau, apenti, chay, issida, et hostau et estable* » de Pierre et Raymond Eyquem
9. « *mayson de Hieronyme de Labatut et lo chay de Symon Boley* ».

Et tout comme il se charge d'agrandir et d'effectuer des travaux sur sa seigneurie³⁸, il s'attache à affirmer sa réussite et sa puissance sur le sol de la cité bordelaise. Ainsi outre les investissements lucratifs, c'est-à-dire les quelques maisons qui

36. B.M.B., Fds patrimoniaux, Ms 738, I, f° 98.

37. Montaigne, Michel de. (1963), p. 1405.

38. C'est le terrier de Montaigne, recueil de 97 actes passés entre 1527 et 1558 par le notaire Pierre Perreau pour le compte de Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne et de Belbeys, qui prouve le mieux cette « logique ». Les actes – 81 d'entre eux – datent surtout de la période 1529-1530, c'est-à-dire celle qui suit la mort de Grimon (1518 ou 1519) et le retour définitif d'Italie ou il guerroyait. Le but de Pierre était d'assainir la situation de ses biens qui en effet était alors confuse. On dispose ainsi d'une véritable photographie des domaines de Montaigne et de Belbeys dans la chatellenie de Montravel, acquis en 1477 par le bisaïeul de l'écrivain, Ramon Eyquem, au moment où Pierre les prend en main. Sur une durée de 30 ans le notaire Pierre Perreau passe ainsi plus de 250 actes qui auront pour effet un accroissement et surtout une meilleure distribution du domaine initial.

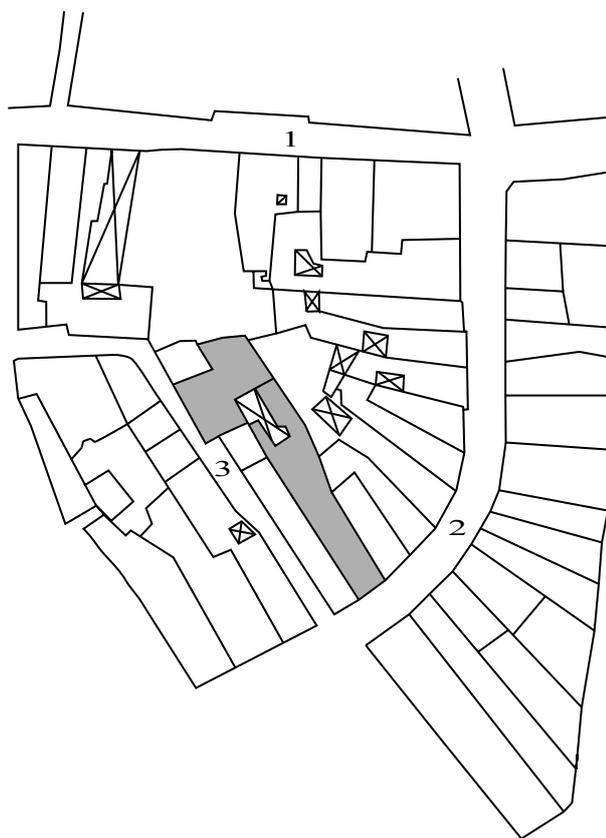


Fig. 6. - Bordeaux 4e canton,
Section cadastrale HE, 1980.

lui assurent un revenu considérable, il conserve son pied-à-terre bordelais, qui connaît son ultime accroissement en 1554³⁹ (fig. 5).

Le clan Eyquem, à qui appartient depuis la première moitié du XVe siècle le n° 23 rue de la Rousselle, a donc acquis progressivement les maisons contiguës, pour posséder vers 1550 un vaste complexe de logis et d'entrepôts.

Cet ensemble s'étendait vraisemblablement sur les n°s 25 et 23 de la rue de la Rousselle mais aussi probablement sur une partie des n°s 17, 19 et 21. Malheureusement nos investigations effectuées sur les parcelles correspondantes (section HE, n°s 293, 331, 332, 333 et 334) se sont révélées infructueuses. De fait il nous est impossible de retrouver le volume précis de l'habitation, et nous limiterons donc notre étude à la seule analyse de la parcelle n° 330, seule à conserver des vestiges archéologiques (fig. 6).

Description archéologique

Le déclassement de cette demeure dès le XVIIIe siècle, et son morcellement en de multiples unités d'habitations au XIXe ont fait disparaître tout ou presque des élévations des XVe-XVIIe, tout en sauvant, paradoxalement, l'ordonnance au sol.

L'occupation du sol et le plan de masse

Le plan relativement complexe et irrégulier, résulte de l'amalgame de plusieurs petites parcelles⁴⁰, étroites et allongées (fig. 7, 8 et 9). Cet ensemble composite de forme irrégulière s'est donc lentement constitué par appropriations de lots successifs à partir d'un noyau primitif, correspondant vraisemblablement aujourd'hui à la lanterne allongée du n° 23 de la Rousselle. D'une superficie de 4a, cette parcelle est particulièrement exiguë, où, de fait la surface bâtie est beaucoup plus importante que l'espace non bâti, concentrant de multiples fonctions - éclairage, aération externe et interne, circulation et activité annexes.

Dans les citées médiévales, deux grandes familles de plan de masse, intimement liées au parcellaire, coexistent : les édifices d'un seul bloc, également appelé maison-blocs, et ceux se composant de plusieurs corps de logis organisés autour d'une cour. Si la première demeure de Ramon semble correspondre au premier groupe, la maison dans sa structure finale⁴¹, appartient au deuxième. Il ne s'agit pas pour autant d'une construction homogène à cour centrale, mais de plusieurs ailes hétérogènes qui enserrant une cour.

L'ascension de ce clan se traduit donc par une importante augmentation de l'emprise de l'hôtel familial sur le sol de la cité.

La construction

Nous avons représenté sur les plans des trois niveaux la localisation des différentes maçonneries rencontrées dans cette demeure.

Ainsi pour l'essentiel, les élévations sont constituées d'un parement de pierre de taille de grands modules (35-45 cm en moyenne) régulièrement assisés et liées par un mortier de

39. Malvezin, Théophile. (1875), annexes.

40. Esquieu, Yves et Pesez, Jean-Marie. (1998), p. 442. C'est un phénomène que l'on rencontre également « dans les milieux urbains, très denses de Provence, où il a été autorisé par l'étiage démographique particulièrement bas du XVe siècle ».

41. Nous appelons structure finale celle appartenant à Pierre, et non celle de Michel, qui n'a réalisé aucune transaction, et qui semble s'être montré peu attaché à cette demeure.



Fig. 7 à 11. - Maison de Montaigne, vues intérieures, état actuel.

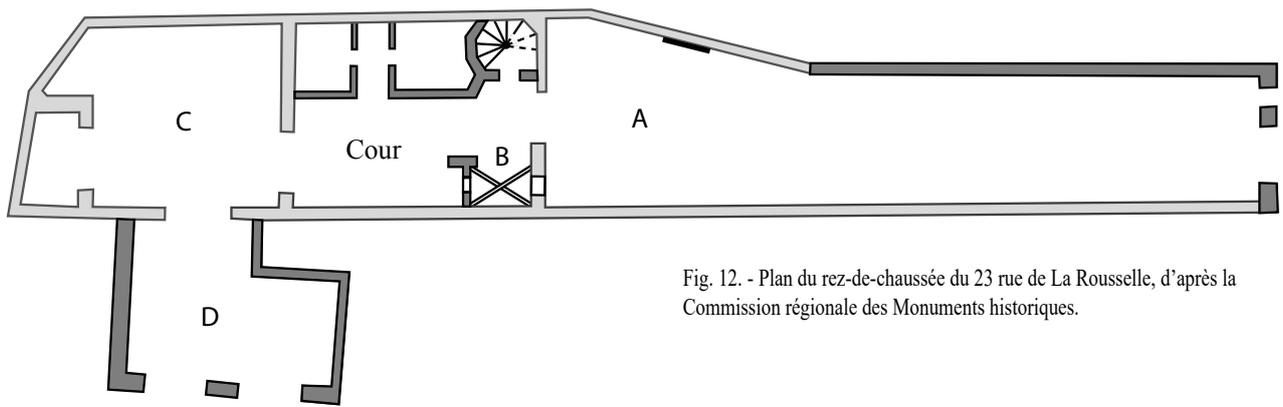


Fig. 12. - Plan du rez-de-chaussée du 23 rue de La Rousselle, d'après la Commission régionale des Monuments historiques.

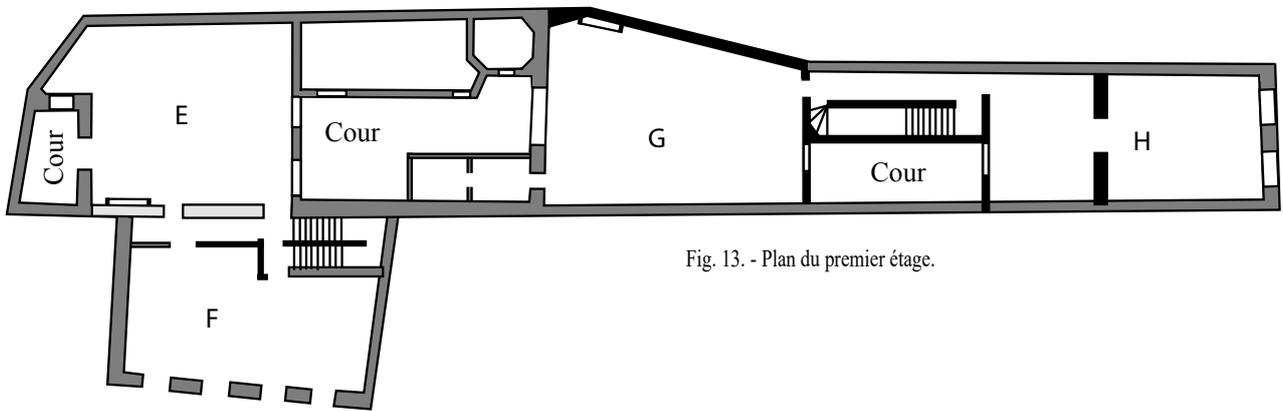


Fig. 13. - Plan du premier étage.

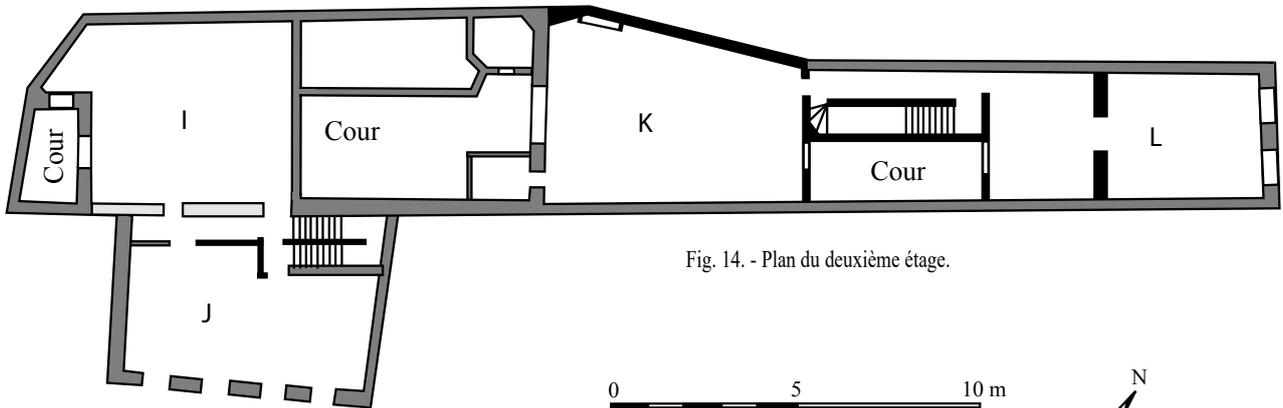


Fig. 14. - Plan du deuxième étage.

0 5 10 m



maçonnerie cachée sous un enduit

moellons noyés dans un bain de mortier

Pierre de taille

maçonnerie invisible

chaux. Ceci étant dit, certains murs internes sont recouverts d'un enduit, ce qui exclut toute étude de la maçonnerie. En outre, le contre-cœur de la cheminée de la grande salle A du rez-de-chaussée laisse apercevoir une maçonnerie plus attribuable au XVI^e siècle, constituée de moellons grossièrement équarris et noyés dans un bain de mortier calcaire; il en est de même pour le mur est de la cuisine E. De fait, on peut supposer que la maçonnerie originelle était constituée d'un matériau comparable, mais en l'absence d'analyse détaillée, la nature de ce dernier reste inconnu.

Ordonnance de la façade

La façade occidentale, entièrement remaniée au XVIII^e siècle est donc construite en pierre de taille.

Deux larges fenêtres organisent les trois niveaux supérieurs en travées. Si son vocabulaire architectural appartient véritablement à l'âge d'or de Bordeaux, son ordonnance reste médiévale, notamment par l'utilisation conjointe du couple porte piétonne / porte charretière. De fait, la hiérarchie existante entre les différents niveaux s'exprime en élévation par une hiérarchie des percements allant des larges accès du rez-de-chaussée aux petites ouvertures des combles.

La distribution interne

Le schéma distributif, autrement dit le système de circulation, est étroitement lié au plan de masse de la demeure et définit le degré plus ou moins grand d'autonomie des pièces entre elles. Or, comme nous l'avons vu plus haut, cette maison est une sorte d'agrégat de corps de logis disparates, de juxtaposition d'unités différentes; la circulation a donc été repensée entre le XV^e et le XVI^e siècle.

La porte de style gothique, attribuable au XV^e siècle (fig. 10), atteste qu'aux temps de Ramon et de Grimon, la circulation entre le rez-de-chaussée et les niveaux supérieurs se fait directement. Celle-ci donne alors certainement accès à une vis en bois, système qui se généralise à Bordeaux au XV^e siècle⁴⁵, rendant les étages du corps de bâtiment avant indépendants.

Il faut attendre l'achat en 1497 par Grimon du lot correspondant au n° 5 impasse Fauré pour voir se mettre en place une sortie indépendante du logis – il paraît en effet probable que le système actuel reproduise le schéma médiéval, c'est-à-dire un vestibule permettant tout à la fois d'accéder aux entrepôts du premier niveau et à un escalier à deux volées droites en pierre menant directement aux niveaux supérieurs; peut-être s'agit-il d'ailleurs de l'*issida* signalée dans le texte gascon.

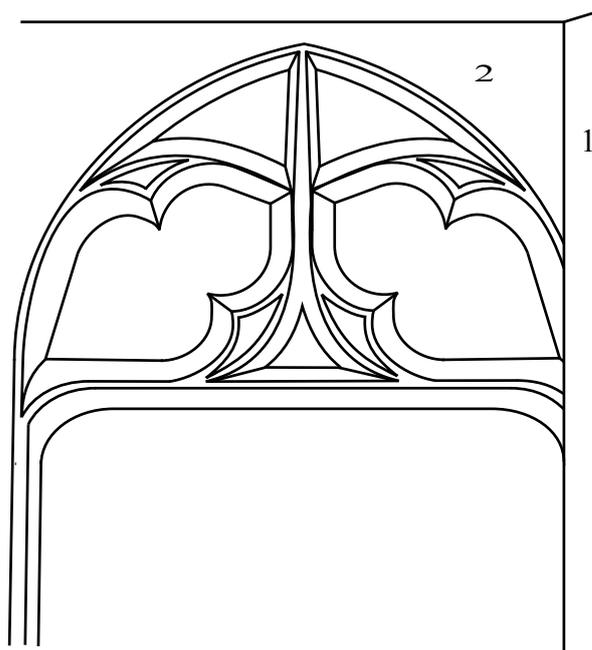


Fig.15. - Schéma du remplage de la porte gothique, aujourd'hui murée, de la salle A :
1. mur sur lequel s'adosse la cheminée
2. mur confrontant la tourelle d'escalier

Seule la mise en place de cet organe de liaison assure la scission entre le rez-de-chaussée dévolu au labeur et les étages, où s'installe la résidence.

À l'extrême fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle, la porte gothique est bouchée, la vis est reconstruite en pierre de taille et son accès se fait par la cour. La circulation se concentre désormais dans la cour centrale.

Mais un doute persiste sur l'usage de l'espace voûté du rez-de-chaussée, jugé « intéressant » par la commission des monuments historiques.

Cet espace est voûté d'ogives de sections carrées, reposant aux angles nord-ouest et sud-est sur des culs-de-lampe et pénétrant dans les murs pour les deux autres angles. Il peut être daté de la seconde moitié du XVI^e siècle.

René Forton y voit un oratoire, mais son jugement n'est-il pas biaisé par la seule présence de voûtes d'ogive, rappelant l'architecture religieuse ?

42. Desobeau, Sylvie. (1982), p. 230.

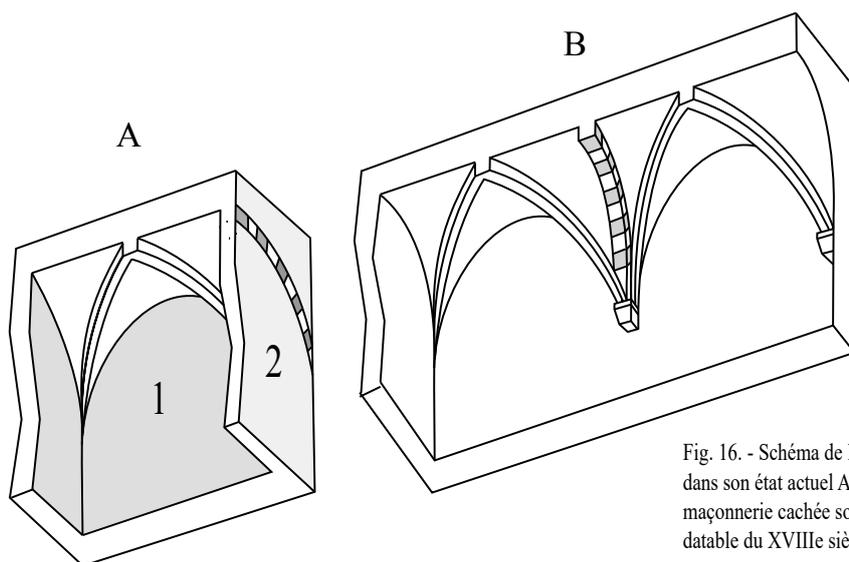


Fig. 16. - Schéma de la voûte d'ogive s'ouvrant sur la cour, dans son état actuel A et une proposition de reconstitution B : maçonnerie cachée sous un enduit de chaux maçonnerie de pierre de taille datable du XVIII^e siècle.

Un oratoire, véritable petite chapelle privée, s'installe selon toute logique au niveau résidentiel ; or le rez-de-chaussée est un lieu de stockage, d'entrepôts, cette destination ne peut donc être retenue.

D'autre part, les différentes maçonneries prouvent que l'ouvrage actuel n'est pas homogène : le mur latéral sud est constitué d'un grand appareil de pierre de taille attribuable, non pas à la Renaissance comme le reste de l'ouvrage, mais au XVIII^e siècle.

Le schéma (fig. 16) présente une hypothèse de reconstitution. N'ayant en effet observé aucune trace d'une quelconque liaison entre les étages des logis avant et arrière, nous proposons de voir dans cet ouvrage voûté les vestiges des soubassements d'une galerie, peut-être en bois, courant le long du mur oriental et permettant de relier les trois corps de logis – les parcelles 330 A et B, 333 et 334.

La pièce voûtée, sans fermeture sur la cour, ainsi ménagée peut éventuellement servir de loge, extension abritée de cette cour, où l'on reçoit clients et associés⁴³.

Les locaux de stockage

Le rez-de-chaussée est dévolu non pas à la vente ou à la production artisanale mais au stockage de diverses denrées – poissons et autres tonneaux de vin. L'absence de cave s'explique d'ailleurs aisément par la profondeur de la parcelle et la présence du vaste corps de logis arrière.

L'espace est subdivisé en longues salles communiquant par des arcades percées dans les refends ; des tentures pouvaient selon les besoins cloisonner cette aire, notamment pour séparer les marchandises domestiques et professionnelles.

La grande salle A possède une large cheminée (3 m environ) adossée au mur occidental. Celle-ci présente une hotte rectangulaire reposant non pas sur des jambages mais sur de simples corbeaux chanfreinés ; elle appartient donc vraisemblablement au XVI^e siècle. Une petite niche de rangement aménagée dans le mur l'accompagne ; elle permettait d'abriter les objets craignant l'humidité comme les chandelles. L'usage de ces dernières était en effet une nécessité, l'unique éclairage naturel étant assuré par la cour.

Le sol est constitué de larges dalles de pierres dont certaines sont creusées d'une petite rigole, afin de faciliter l'évacuation de l'eau lors du nettoyage.

Résidence et aménagements intérieurs

L'habitation se concentre au moins dans les deux niveaux supérieurs de chaque logis. La chambre et la salle sont le couple de base, mais le style de vie et le rang social de la famille Eyquem sous tend une multiplication et une spécialisation des pièces d'habitation ; il est donc probable qu'apparaissent XVI^e siècle « *la garde-robe, petite pièce avec armoire et coffres, le cabinet d'aisance...* »⁴⁴.

Jean de Gaufréteau décrit en ces termes le logis d'un parlementaire contemporain de Michel : « *Une jeune fille qui avoit un procès au parlement de Bourdeaux, estant allé de bon*

43. Ce type de galerie, qui privilégie la circulation externe et supplée l'absence de couloir, est indispensable dans les demeures à cour centrale pour relier les divers blocs. C'est donc un système que l'on rencontre très fréquemment, on peut citer pour Bordeaux l'exemple du n° 31 rue de la Fusterie mais aussi tous les exemples encore en place à Périgueux, Cahors, Lyon...

44. Garrigou-Grandchamp, Pierre. (1999), p. 78.

*matin en la maison d'un président audit parlement [...] ledit président fut sorti de sa chambre [...] elle va ouvrir une porte croyant que ce fut l'estude dudit président [...] c'estoit le lieu ordinaire des nécessités... »*⁴⁵ ; cette résidence parlementaire avec ses nombreuses annexes apparaît comme un véritable embryon d'appartement.

Malheureusement retrouver une telle organisation est ici impossible du fait de la disparition, excepté quelques indices épars liés à l'aménagement et au confort, de tout environnement. Hormis un évier en pierre aménagé dans la courette du deuxième niveau, accolée à la salle E, aucun aménagement particulier lié à l'eau ou à l'hygiène n'a pu être observé. La présence de l'évier à proximité immédiate de cette salle confirme son utilisation comme cuisine. Sa situation à l'étage, bien que rare, démontre que tout en s'efforçant de l'excentrer au maximum, celle-ci prend désormais part entière à la résidence.

Le chauffage de la résidence est assuré dans chaque pièce par des cheminées dont les plus anciennes ne remontent pas au-delà du XVII^e siècle. C'est notamment le cas de celle à larges jambages de la cuisine E ; c'est encore le cas des deux cheminées de la salle F de style rocaille et appartenant donc au règne de Louis XV.

L'éclairage de la résidence est assuré par de larges baies prenant le jour à la fois sur la rue et sur la cour, ce qui était déjà certainement le cas au Moyen Âge. Mais ces sources de lumière ne semblent pas suffisantes puisqu'il a fallu avoir recours à un puit de jour sur le logis avant et à une courette sur l'arrière du second corps de logis.

Pour l'essentiel les sols des étages sont de simples planchers reposants sur les solives visibles au rez-de-chaussée, sauf pour la salle I dont le sol est constitué de carreaux de terre cuite vernissés sans aucun décor.

Une maison seigneuriale à programme mixte ?

Le programme mis en œuvre ici est celui d'une demeure bourgeoise car elle abrite tout à la fois la résidence et le labour – en 1511 des marchandises sont en effet encore stockées dans cette demeure⁴⁶, vraisemblablement dans les entrepôts du rez-de-chaussée.

C'est également une maison bourgeoise au sens juridique car y habitent tour à tour Ramon, Grimon et Pierre qui sont tous trois « *borgues de Bordeu* ».

Mais, comme on l'a vu plus haut, Pierre seigneur des maisons nobles de Belbeys et de Montaigne, cesse toute activité mercantile ; c'est donc avec lui, logiquement, que les niveaux sont véritablement séparés, la fonction professionnelle devenant secondaire face à la zone résidentielle désormais dominante.

Au XVI^e siècle, cette maison polyvalente montre donc, *a priori*, un déséquilibre dans son programme. Plus la famille Eyquem s'élève dans l'échelle sociale, plus sont importantes les annexes domestiques par rapport aux organes de production. Ainsi, si à l'époque de Ramon l'hostau et le chay sont cités conjointement, à l'époque de Pierre le « *chay et graney* » sont bien différenciés de la demeure et se situent de l'autre côté de la rue de Sarlat.

On assiste ici au passage d'une simple maison-bloc polyvalente à un véritable hôtel sur cour ; mutation architecturale qui se matérialise par une forte augmentation de l'emprise de la demeure sur le sol de la cité. Cette maison patricienne est le résultat d'investissements importants, gelant une part de l'immobilier de la cité, capital particulièrement recherché dans une rue si dynamique. La demeure est donc la preuve de la fortune des Eyquem, lentement constituée et désormais bien assise ; et si on remarque ailleurs que « *le nouveau riche [...] cherche très vite à acquérir des biens-fonds et des rentes* »⁴⁷, on note ici un certain décalage entre le début de la constitution de cette fortune par Ramon et sa fixation dans le capital foncier de la cité⁴⁸.

Les différents articles qu'a suscité cette demeure éclairent évidemment sa connaissance, mais seule la confrontation des textes, du parcellaire et des vestiges encore en place permet d'en saisir la réalité profonde, son programme architectural complexe car remanié, et au delà la conception des Eyquem de leur ascension sociale, et sa matérialisation dans l'architecture.

45. Gaufreteau, Jean de. (1876), p. 106.

46. Malvezin, Théophile. (1875), annexes.

47. Leguay, Jean-Pierre. (1987), p. 143.

48. Garrigou-Grandchamp, Pierre. (1999), p. 34. Décalage également mis en évidence à Gand, Reims, Montpellier, Figeac ou encore Cahors.

Bibliographie

- Malvezin, Théophile. (1888) : Malvezin, Théophile. (1888) : « Notes sur l'habitation de Michel de Montaigne à Bordeaux », *Revue Archéologique de Bordeaux*, t. XIII, p. 1-59.
- Lamothe, Léonce de. (1855) : Lamothe, Léonce de. (1855) : « A propos de la maison de Montaigne à Bordeaux », in *Comptes-rendus des travaux de la Commission des Monuments et Documents Historiques*, éd. Victor Didron, Paris, p. 18-19
- Forton, René. (1931) : Forton, René. (1931) : « La maison familiale de Michel de Montaigne à Bordeaux », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. XLVIII, p. 16-20.
- Desgraves Louis. (1989) : Desgraves Louis. (1989) : *Evocation du vieux Bordeaux*, éd. De Minuit, Bordeaux.
- Etienne, Robert (dir.). (2001) : Etienne, Robert (dir.). (2001) : *Histoire de Bordeaux*, éd. Privat, Toulouse.
- Massot, Anne. (1999) : Massot, Anne. (1999) : *Les quartiers Nord-Ouest de la paroisse Saint-Michel entre 1300 et 1453*, T.E.R. sous la dir. du professeur J.-B. Marquette, Bordeaux, vol. annexes.
- Ginestous, Dr Etienne. (1942) : Ginestous, Dr Etienne. (1942) : *La Rousselle*, éd. Bière, Bordeaux.
- Drouyn, Léo. (1874) : Drouyn, Léo. (1874) : *Bordeaux vers 1450*, imp. Gounouilhou, Bordeaux,
- Trinquet, Roger. (1972) : Trinquet, Roger. (1972) : *La jeunesse de Montaigne*, éd. Honoré Champion, Paris.
- Malvezin, Théophile. (1875) : MALVEZIN, Théophile. (1875) : *Michel de Montaigne. Son origine, sa famille*, éd. Charles Lefebvre, Bordeaux, annexes.
- Marcetteau-Paul, Agnès. (1995) : Marcetteau-Paul, Agnès. (1995) : *Montaigne propriétaire foncier. Inventaire raisonné du Terrier de Montaigne conservé à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux*, éd. Honoré Champion, Paris.
- Montaigne, Michel de. (1963) : Montaigne, Michel de. (1963) : « Notes sur les Ephémérides », in *Montaigne Œuvres Complètes*, La Pléiade, Paris, p. 1405.
- Esquieu, Yves et Pesetz, Jean-Marie (dir.). (1998) : Esquieu, Yves et Pesetz, Jean-Marie (dir.). (1998) : *Cent maisons médiévales en France (du XIIIe au milieu du XVIe siècle) Un corpus et une esquisse*, éd. C.N.R.S, Paris.
- Leguay, Jean-Pierre. (1987) : Leguay, Jean-Pierre. (1987) : « La propriété et le marché de l'immobilier à la fin du Moyen Âge dans le royaume de France et dans les grands fiefs périphériques », in *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes Européennes (XIIIe-XVIe siècles). Actes du colloque tenu à Rome, 1e-4 décembre 1986*, coll. de l'Ecole Française de Rome, Rome, p. 135-199.
- Garrigou-Grandchamp, Pierre. (1999) : Garrigou-Grandchamp, Pierre. (1999) : *Demeures médiévales, cœur de la cité*, éd. Rempart, Patrimoine Vivant, Paris.
- Gaufreteau, Jean de. (1876) : Gaufreteau, Jean de. (1876) : *Chroniques Bordeloises*, imp. Gounouilhou, Bordeaux, T. I (1240-1599),
- Desobeau, Sylvie. (1982) : Desobeau, Sylvie. (1982) : *Architecture civile médiévale et de type médiéval dans le Nord de l'Entre-Deux-Mers*, Thèse de 3^e cycle sous la dir. de Gardelles, 2 vol. dact., Bordeaux III.